

NOTAIRES ASSOCIÉS

Pierre André GIRARD
Antoine MARQUET
Marion GIRARD-CABOUAT

OUVRIRE UN DOSSIER DE SUCCESSION

LISTE DES PIÈCES A REMETTRE AU NOTAIRE

NOTAIRES

Jean-Philippe DERBIER
Valérie GUERIN
Isaline FILLIGER
Elodie CHEVALIER



Pièces relatives à l'état civil

- Un extrait d'acte de décès du défunt
- Livret de famille du défunt
- Etat-civil des Héritiers, (nom, prénoms, date et lieu de naissance, date et lieu de mariage, profession, et éventuellement contrat de mariage, pacs)
- Coordonnées des Héritiers (adresse, n° de téléphone, adresse mail)
- Carte d'identité (recto-verso) des Héritiers + rib
- La copie des jugements de séparation de corps ou de divorce éventuels concernant le défunt et/ou les héritiers

Dispositions de dernières volontés

- La copie de l'acte de donation entre époux
- Le testament

Éléments d'actif

- Le livret de caisse d'épargne
- Les numéros des comptes bancaires (nom et adresse de l'agence), coordonnées des compagnies d'assurance-vie
- Les centre et numéro du compte courant postal
- Les mêmes renseignements concernant le conjoint survivant si le défunt était marié sous le régime de la communauté
- Tous documents sur retraites et pensions servies au défunt (portant indication du nom et de l'adresse de l'organisme ainsi que du numéro d'identification du retraité)
- Mutuelle
- La carte grise du ou des véhicule(s)

- Les polices d'assurances couvrant les risques de vols de bijoux, d'objet d'art ou de collection

Renseignements relatifs au fonds de commerce

- L'acte d'acquisition
- Le numéro d'immatriculation (registre du commerce, registre des métiers – joindre l'extrait)
- Le numéro d'immatriculation à l'I.N.S.E.E.
- Les polices d'assurances
- Le bail des locaux
- Le chiffre d'affaires et bénéfices commerciaux des 3 dernières années
- Le contrat de mise en location gérance
- L'inventaire du matériel (détaillé et estimé article par article)
- L'inventaire des marchandises au jour du décès

Renseignements concernant les biens immobiliers

- Les copies d'actes constituant les titres de propriété, (Attestation de propriété dressée au décès des parents, ventes, échanges, partages...)

Si ces actes ont été signés en l'étude, mentionner seulement leur date - Les éventuels baux et locations verbales

- Les noms et adresses des syndics de copropriété, gérants

Renseignements concernant les sociétés

- Les statuts à jour de la société et extrait K-bis
- Le nombre de parts détenues par le défunt et/ou son conjoint dans la société et leur valeur réelle au jour du décès (informations fournies par votre comptable)
- Si le défunt était associé salarié, montant de son salaire mensuel
- Le montant des dividendes restant à percevoir au jour du décès
- Le montant du compte courant du défunt

Tous renseignements concernant les dettes du défunt

Au jour du décès, même réglées depuis le décès (Toutes factures, frais de dernière maladie, charges de copropriété...)

- A l'occasion du décès, les frais funéraires
- Les impôts de l'année en cours ou à défaut, ceux de l'année précédente (Impôts locaux, taxes foncières, taxe d'habitation)
- L'avis d'imposition au titre de l'I.F.I. (ou anciennement I.S.F.) le cas échéant

Biens propres et donations du défunt

Tous renseignements concernant l'aliénation, pendant le mariage, de bien ayant appartenu au défunt ou à son

- conjoint, à titre de bien propre (Bien venant par succession, donation ou autre à titre gratuit)
- Précisions concernant toutes donations consenties par le défunt au profit des héritiers

SELARL INFÉRENCE NOTAIRES

26 avenue Berthollet - BP 283 - 74007 Annecy Cedex

Tél. +33 (0)4 50 51 41 58

inference-annecy.notaires.fr